

LE CONGRÈS DU F.L.N. (Alger, 16-21 avril 1965)⁴ ET LA CHARTE D'ALGER

Le premier congrès s'était réuni pendant la guerre dans la vallée de la Soummam à partir du 20 août 1956, presque sous les balles des troupes françaises (1). Il répondait au besoin qu'éprouvaient plusieurs chefs de maquis de confronter leurs expériences et leurs points de vue et de mieux coordonner leur action. Seuls y participèrent des représentants des différentes régions de la rébellion, à l'exclusion, non involontaire à ce qu'il paraît, des chefs qui opéraient à l'extérieur de l'Algérie. Deux hommes, semble-t-il, y jouèrent un rôle prépondérant, les deux Kabyles Belkacem Krim et Ramdane Abbane. Certains, plus tard, tentèrent de contester la légitimité de cette réunion ainsi que la représentativité de ceux qui y avaient participé. Mais ce congrès était le premier qui groupât un nombre respectable de membre du F.L.N. et il s'était réuni dans des conditions si dangereuses qu'il était difficile de le tenir pour nul et non avenu.

D'ailleurs il prit des décisions de la plus grande importance, même si elles n'étaient pas du goût de tout le monde. C'est là que l'Armée de Libération nationale (A.L.N.) reçut une organisation d'ensemble au moins théorique (2). C'est là aussi que le F.L.N. fut doté d'une première structure politique avec la création du Conseil national de la Révolution algérienne (C.N.R.A.) et du Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.) composé de cinq membres (Abbane, Krim, Benkhedda, Ben M'hidi et Dahlab) qui exerçait le pouvoir exécutif, cependant que le C.N.R.A. représentait le peuple algérien et donnait des règles de conduite au C.C.E.

Le Congrès adopta aussi quelques principes fondamentaux comme la collégialité nécessaire de la direction du mouvement, la primauté du point de vue militaire et celle des combattants du territoire algérien sur les membres de la Délégation extérieure, Ben Bella et autres.

Mais surtout il approuva une plateforme politique, probablement rédigée par Abbane, qui constitue le premier texte doctrinal important du F.L.N.

(1) Sur ce congrès, voir R. LE TOURNEAU, *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane*, Paris, 1962, p. 412-416; S. BROMBERGER, *Les Rebelles algériens*, Paris, 1958, p. 108-118; Joan GILLESPIE, *Algeria, rebellion and revolution*, London, 1960, p. 131-142. Extraits de la plate forme adoptée par ce congrès in A. MANDOUZE, *La révolution algérienne par les textes, documents du F.L.N.*, Paris, 1961 et dans le numéro spécial d'*Al-Mudjahid* n° 4, consacré à ce congrès in collection d'*Al-Mudjahid*, t. I, n° 1 à 29, p. 59-73.

(2) Voir Mohammed BEDJAOUI, *La révolution algérienne et le droit*, Bruxelles, 1961, p. 50-55.

Texte circonstanciel avant tout, où l'avenir d'une Algérie indépendante n'est esquissé que de manière fort lâche.

Lorsque la fin du conflit et plus encore l'indépendance de l'Algérie furent en vue, il devint indispensable de préciser les perspectives d'avenir. A cette préoccupation répondit le « programme de Tripoli » adopté à l'unanimité, dit-on, le 7 juin 1962 par le C.N.R.A. réuni à Tripoli de Libye (1). Il n'était plus question de faire la guerre et de la gagner, puisqu'elle avait cessé avec les accords d'Evian, mais bien de bâtir l'Algérie nouvelle et de savoir comment on s'y prendrait pour cela.

On peut s'étonner que les responsables algériens aient mis tant de temps pour se réunir et discuter de l'avenir de leur pays. Une fois les accords d'Evian signés ou, si l'on préfère, dès le lendemain du référendum français du 8 avril 1962 qui approuvait la politique du général de Gaulle à une très forte majorité, il était certain que l'Algérie deviendrait indépendante dans un proche avenir. Ceux qui allaient prendre en charge le pays auraient donc dû, semble-t-il, se concerter aussitôt sur le futur destin de la nation nouvelle. Deux mois passèrent pourtant sans que rien fût fait, et cela prouve bien l'espèce de désarroi et d'incertitude qui saisit les dirigeants du F.L.N. au seuil de l'indépendance. Ils avaient consacré leurs efforts pendant plus de sept ans à un terrible combat; au moment où ce combat cessait, ils se sentaient pris d'une sorte de vertige car ils s'apercevaient que l'essentiel restait à faire : édifier une Algérie nouvelle. C'est donc un mois seulement avant le référendum décisif du 1^{er} juillet que les responsables se réunirent, acculés par la nécessité.

Le texte qu'ils adoptèrent différait considérablement de celui de 1956. Plus du tiers de ce document est toutefois consacré à l'analyse du passé, puisqu'il faut bien savoir exactement d'où l'on part avant d'estimer où l'on pourra parvenir. Menée par « l'avant-garde consciente » des paysans, des travailleurs, des jeunes et des intellectuels, l'Algérie doit se lancer dans l'édification d'un Etat moderne et l'établissement d'une culture « nationale, révolutionnaire et scientifique », d'où la routine sera strictement bannie. L'Islam y aura naturellement sa place, mais « débarrassé de toutes les excroissances et superstitions qui l'ont étouffé ou altéré ». C'est alors seulement aux deux tiers du programme, qu'apparaît une liste de tâches positives uniquement d'ordre économique, social et international : les problèmes de politique intérieure sont entièrement laissés de côté. Une réforme agraire est annoncée et les principes en sont même précisés; l'infrastructure du pays, marqué par le régime colonial et par la guerre, sera développée. Le crédit et le commerce extérieur sont destinés à être nationalisés, ainsi que les richesses minérales et énergétiques. Et l'industrialisation devra être poussée bon train. Sur le plan social, il conviendra de réaliser les « aspirations sociales des masses » : élévation du niveau de vie, « liquidation de l'analphabétisme et développement de la culture nationale », amélioration de l'habitat et de la santé publique, « libération de la femme ». Enfin, sur le plan mondial, l'Algérie luttera contre le colonialisme et l'impérialisme

(1) On trouvera le texte intégral de ce document dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord 1962*, p. 683-704.

et pour l'unité du Maghreb, du monde arabe et de l'Afrique, appuiera les mouvements de libération africains et travaillera pour la coopération internationale.

Tout compte fait, ce programme a dû décevoir bien des Algériens, malgré l'euphorie de l'indépendance prochaine, parce qu'il apparaissait comme beaucoup plus doctrinaire que réaliste. Même sur le plan de la doctrine, maints Algériens pouvaient s'inquiéter de l'emploi fréquent d'une phraséologie marxiste qui marquait peut-être des intentions cachées. De plus les contradictions ne manquaient pas entre le programme de Tripoli et les accords d'Evian; c'était là sans doute une preuve de crânerie et de franchise, mais comment les dirigeants français la prendraient-ils ? Enfin le programme positif l'était fort peu : il exprimait beaucoup plus des intentions que des projets de réalisation : M. Ben Bella devait le reconnaître plus tard. Abstrait, peu précis, dénué de toute idée sur l'organisation du pouvoir au lendemain de l'indépendance, ce document prouve combien peu les Algériens avaient pris le temps d'organiser leur révolution.

A peine l'indépendance était-elle acquise que des différends graves surgirent entre les principaux dirigeants du F.L.N., civils ou militaires, et durèrent près de trois mois. Personne alors ne songea à réclamer la réunion d'un congrès du F.L.N., car le F.L.N. n'avait pas encore de consistance politique. Ceux qui cherchaient à apaiser les querelles ou à établir un contrôle sur le Bureau politique surgit du désordre au mois de juillet en appelèrent au C.N.R.A. qui, alors, représentait dans une certaine mesure la légitimité politique du F.L.N. Sauf erreur, c'est le 24 juillet 1962 que le commandant de la wilaya III (la wilaya kabyle) parla du C.N.R.A. pour la première fois. Bien d'autres devaient le suivre dans cette voie, mais sans résultat.

Il fallut attendre le mois d'octobre pour que M. Khider parlât de la réunion d'un congrès national du parti. Alors secrétaire du Bureau politique, M. Khider, de passage au Caire, évoqua la future organisation politique et administrative de l'Algérie et la nomination d'un nouveau Bureau politique *après la tenue du congrès national* (1). Huit jours après, M. Aït Ahmed faisait écho dans une déclaration à la presse en assurant qu'il fallait organiser la participation des militants à la préparation d'un Congrès national.

Ces allusions à un congrès restèrent sans écho et M. Khider n'en parla plus en public durant des mois. L'affaire fut relancée à la fin de mars 1963 par le même M. Khider qui dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (25-31 mars) préconisait la réunion très prochaine d'un congrès du F.L.N. Quelques semaines plus tard (17 avril), il donna sa démission de Secrétaire général du Bureau politique en précisant dans un communiqué remis à la presse que l'une des « divergences fondamentales » qui l'opposait aux autres membres du Bureau portait « sur l'opportunité de la préparation et la réunion d'un congrès national du F.L.N. avant l'expiration du mandat de la présente assemblée ». Si l'on en croit un collaborateur de *Jeune Afrique* qui commentait l'interview de M. Khider, celui-ci, d'accord avec M. Bitat,

(1) C'est moi qui souligne.

préconisait la primauté du parti et, en conséquence, voulait que sa doctrine fût précisée par le congrès, tandis que MM. Ben Bella et Ben Alla auraient eu tendance à considérer le parti, au moins tant qu'il demeurerait faible et peu structuré, comme une « force d'appoint... subordonnée à un état-major suprême étatique; celui-ci pourrait être créé grâce à une réorganisation du gouvernement et au renforcement de son autorité exercée au niveau le plus élevé par une équipe réduite titulaire des postes-clés et souverainement responsable des secteurs les plus importants de la vie de la Nation. »

Au début de juillet suivant, le 2, M. Aït Ahmed reprit la question du congrès dans un communiqué fracassant à la presse contre M. Ben Bella et sa politique. Pour remédier à la situation, il proposait « la réunion d'un congrès de l'unité révolutionnaire et la cohésion nationale », ainsi que « la constitution d'un gouvernement d'union nationale ». Cette demande formulée par un homme qui ne cachait pas son aversion envers le chef du gouvernement n'avait aucune chance d'aboutir.

On en reparla de nouveau et assez abondamment pendant les cinq jours (24-28 août) que l'Assemblée nationale employa à examiner la constitution mise au point par le Bureau politique, dont M. Khider ne faisait plus partie, et adoptée par les cadres du parti. Plusieurs orateurs s'étonnèrent que le dépôt du projet de constitution n'eût pas été précédé par un congrès du F.L.N., puisque la prééminence du parti était si hautement affirmée : « Edifier une constitution qui devra nécessairement reposer sur le parti avant d'édifier ledit parti, cela me semble illogique », déclara M. Ammar-Mouhoub qui d'ailleurs déposa une motion demandant le renvoi du projet et réclamant au préalable la convocation d'un congrès du F.L.N. et de l'A.L.N. Après discussion, cette motion fut retirée; elle n'en avait pas moins été déposée. Enfin, le 27 octobre, au cours d'une conférence de presse donnée à Alger, M. Khider demanda derechef la réunion rapide d'un congrès.

Brusquement le Gouvernement, qui jusque là avait fait la sourde oreille, décida de réunir ce congrès tant souhaité. Il semble bien que cette décision soit l'un des résultats de l'accord conclu le 12 novembre entre le président Ben Bella et le colonel Mohand Ou el-Hadj qui avait pris quelques semaines plus tôt, la tête de la rébellion kabyle (1). Toutefois l'idée était dans l'air depuis le début de cette rébellion : il faut indiquer que, dès le 12 octobre, au cours d'une conférence de presse donnée à Alger, le Président algérien avait annoncé pour 1964 le congrès du parti en ajoutant : « Les hésitants pourront rejoindre le gouvernement lors du congrès du F.L.N. »; le 11 novembre encore, devant l'Assemblée nationale, il avait parlé de ce congrès dont « le but, dit-il, est de cimenter notre unité ». Après ces citations, il ne paraît pas douteux que ceux qui s'étaient dressés contre le gouvernement algérien le 29 septembre avaient vigoureusement insisté sur la nécessité de réunir un congrès du parti et que M. Ben Bella, quoique peu enclin à le faire au départ, avait finalement admis ce point de vue. Quoi qu'il en soit, le Président algérien prononça le 16 novembre une allocution radio-télévisée dans laquelle

(1) Au sujet de cette rébellion, voir *Annuaire de l'Afrique du Nord, 1963*, Chronique et Chronologie politiques.

il rendait publique la composition de la commission centrale chargée de la préparation du congrès. Le train était désormais sur les rails.

De fait, la commission se réunit pour la première fois le 18 novembre en présence de MM. Ben Bella et Ben Alla. Elle comprenait 52 membres, parmi lesquels 11 ministres et 18 députés. Un secrétariat de huit membres fut élu le 20 et un calendrier de travail établi le 23. On ne peut pas dire que l'opposition avait la part belle dans cette commission préparatoire et M. Khider émit tout de suite des réserves, suivi par d'autres opposants avérés. Mais les régions où s'était développée l'opposition étaient largement représentées, puisque, sur 18 députés membres de la commission, 3 venaient du département de Tizi-Ouzou et 3 de celui d'El-Asnam (ex-Orléansville). Que les « gouvernementaux » eussent la majorité, c'était l'évidence même, mais d'autres voix devaient pouvoir se faire entendre (1).

La préparation populaire du Congrès commença de très bonne heure, puisqu'*Alger Républicain* lançait dans son numéro des 16 et 17 novembre une série de 26 articles rédigés par l'équipe du journal sur *l'Algérie en marche vers le socialisme*. Dès le 12 décembre 1963, la commission préparatoire au Congrès fit publier dans la presse le programme de ses travaux où l'on trouvait les quatre rubriques suivantes : Problèmes politiques, problèmes économiques et sociaux, problèmes organiques, que l'on retrouvera dans la *Charte d'Alger*, et problème du congrès, règles de participation et de représentation des différents groupes notamment.

Après cela, la commission poursuivit son travail sans mot dire en public jusqu'au 9 mars. Ce jour-là, M. Ben Alla fit une longue déclaration au sujet du Congrès. Il précisa d'abord qu'il serait réuni à Alger dans la troisième semaine d'avril et siègerait d'une semaine à dix jours. Puis il indiqua que sa tâche consisterait à mettre au point l'idéologie du F.L.N., en prenant pour base de discussion les textes établis par la commission préparatoire et ses sous-commissions; que ces textes seraient communiqués à l'avance aux militants pour discussion, au public pour information. Il présenta enfin la liste de toutes les catégories politiques ou sociales qui participeraient au Congrès : membres du Bureau politique et du Gouvernement, du G.P.R.A., du C.N.R.A., de la commission préparatoire, de l'Assemblée nationale; délégués des fédérations du F.L.N., de l'A.N.P., des cellules d'entreprises, des organisations nationales. Une sous-commission recenserait les autres cadres, afin que toutes les catégories actives de la révolution algérienne fussent représentées.

Cette déclaration annonçait le début d'une période de préparation active qui devait durer jusqu'au Congrès ou presque. La presse parla de l'événement futur et publia les textes élaborés par la commission préparatoire (2). Des réunions de travail furent organisées dans les fédérations de l'Algérie, dans les diverses sections de l'Amicale des Algériens en France, etc. Après une interview à *Libération* (25 mars), M. Ben Bella fit une déclaration solennelle

(1) Sur cette commission, voir *La préparation du Congrès du F.L.N. in Maghreb*, n° 1 (janv.-févr. 1964), p. 23-25.

(2) Par exemple, *Alger Républicain* des 23 et 24 mars et du 6 avril; *El Moudjahid* des 28 mars, 4 et 11 avril 1964.

le 3 avril en présence des membres de la commission préparatoire et annonça la fin de ses travaux. Désormais le projet doctrinal était prêt; il restait à le présenter et à l'expliquer aux militants avant le Congrès dont l'ouverture était fixée au 16 avril. Ce fut le dernier travail des membres de la commission préparatoire qui, du 6 au 13 avril, se répandirent dans toute l'Algérie et y tinrent des réunions pour mettre au courant militants et populations de ce qui avait été fait et, le cas échéant, répondre aux demandes d'éclaircissement. En même temps, les différents organismes du F.L.N. élistaient les délégués auxquels ils avaient droit. Les heureux élus se mirent en route vers la capitale, l'espoir au cœur et persuadés qu'ils allaient participer à un grand événement. Le jour de l'ouverture, la première page des journaux ne parlait que de cela.

Le Congrès tint sa première réunion, comme prévu, le 16 avril dans la salle de cinéma appelée autrefois l'Empire et maintenant dénommée l'Afrique, l'une des plus vastes d'Alger, au centre de la partie moderne de la ville. Il groupait plus de 1 800 délégués des diverses régions et organisations nationales. Une importante publicité avait été faite, par la presse, la radio et la télévision, comme par la propagande orale, et l'on peut dire que l'Algérie et, dans une certaine mesure, le monde entier avaient les yeux fixés sur la salle de l'Afrique en ce matin du 16 avril.

Bien avant l'heure officielle de 10 heures, on vit arriver en foule les délégués, hommes peu connus pour la plupart, mais parmi lesquels on distinguait des revenants comme MM. Krim, Boussouf, Ben Tobbal, anciens membres du G.P.R.A., voire d'anciens dissidents ou présumés tels, comme les colonels Mohand Ou el-Hadj (Akli) et Saout el-Arab (Boubnider). L'atmosphère était donc à la réconciliation et à l'unité nationale.

A 10 heures, MM. Ben Bella, Mohammedi et Ben Alla prenaient place sur la scène et proposaient au Congrès d'élire un bureau composé de MM. Boumaza, président, Souyah et Hazouzi (Tizi-Ouzou), vice-présidents, secondés par un secrétariat où figuraient MM. Boubekeur, Djermane, secrétaire de l'U.G.T.A., Amar Ouzegane, ministre d'Etat, Benhamouda et Kadi, députés. Elu par acclamations, ce bureau remplaça sur la scène ceux qui y avaient pris place pour commencer; on pria alors tous ceux qui n'étaient pas membres du Congrès de quitter la salle pour permettre au délégués de vérifier les mandats des participants et d'approuver le règlement intérieur proposé par le bureau.

Puis tout le monde fut autorisé à rentrer pour entendre le rapport du Secrétaire général du Bureau politique, M. Ben Bella. Il dura deux heures et fit grand effet; on y reviendra à propos de la charte d'Alger. Le huis clos fut ensuite prononcé à nouveau pour l'examen du rapport d'organisation. Les principes d'organisation étant posés et la première impression d'ensemble étant donnée par le discours de M. Ben Bella, les congressistes se séparèrent jusqu'au lendemain matin. Presse, radio et télévision célébrèrent à l'envi l'ouverture de ce rassemblement.

Le lendemain 17 avril, le congrès travailla à huis clos, comme il devait le faire désormais jusqu'à la séance de clôture. L'information indispensable sur ce qui s'y passait allait être donnée tous les soirs au cours d'une confé-

rence de presse tenue par M. Boumaza et ses collègues du bureau. On sait donc seulement que les débats furent animés, mais toujours corrects et constructifs et que la plus grande liberté d'expression fut admise. Les historiens souhaitent naturellement que ces débats aient été intégralement enregistrés et soient publiés un jour.

Treize orateurs prirent la parole le 17 avril, si bien que les débats durèrent pendant 9 heures, avec une interruption de 2 heures pour le repas de midi. Les premiers à prendre la parole furent plusieurs membres de l'ancien G.P.R.A. et anciens chefs de wilaya qui pouvaient avoir des explications à fournir sur leur gestion passée. Puis la parole fut donnée aux rapporteurs des fédérations et organisations nationales; les exposés du 17 avril furent faits par les représentants des régions de Médéa, des Oasis, de Sétif, de Constantine et de l'U.G.T.A.

La journée du samedi 18 avril et la nuit suivante furent très chargées, puisque les débats se poursuivirent, avec quelques interruptions, il va sans dire, jusqu'au 19 avril à 5 heures du matin.

Les congressistes commencèrent par approuver la formation et la composition de deux commissions de 33 membres chacune, une commission politique et organique et une commission économique et sociale.

Puis le Congrès entendit les interventions des rapporteurs des fédérations d'Annaba (ex-Bône), El-Asnam (ex-Orléansville), Mostaganem, Tizi-Ouzou, de l'Amicale des Algériens en France et en Europe, des Jeunes du F.L.N., de l'Aurès, d'Oran, Tiaret, Blida, Tlemcen, du Grand Alger, de Saïda, de l'Association des anciens détenus et résistants, des Scouts musulmans algériens, de l'Association des anciens moukafihine, de l'Union nationale des étudiants algériens, de l'Union nationale des femmes algériennes, de la Saoura, de M. Boumedienne, représentant de l'A.N.P. C'est au cours de cette journée que M. Ben Bella annonça que le quotidien *Alger Républicain* avait proposé de devenir un organe du F.L.N.

La journée du 19 avril fut consacrée au travail des commissions, cependant que les autres congressistes trouvaient ainsi le loisir de se concerter et d'échanger leurs impressions ou leurs souvenirs, ou bien encore de visiter des expositions organisées à l'occasion du Congrès.

Il en fut de même le 20. Une séance plénière de clôture était prévue pour 16 heures, mais dut être reportée à 22 heures parce que les commissions n'avaient pas encore achevé leur tâche. Les journalistes furent admis à l'ouverture de cette réunion plénière, mais aussitôt après, le huis clos fut prononcé pour l'élection du secrétaire général et du comité central.

A 1 heure 30 du matin, le 21 avril, M. Ben Bella était élu secrétaire général à l'unanimité, élection saluée par une ovation si chaleureuse qu'on l'entendit à 100 mètres à la ronde, bien que toutes les portes fussent soigneusement closes. L'élection du comité central était terminée à 2 heures 50. Il comprenait 80 membres titulaires et 23 suppléants et devait être ultérieurement complété par des femmes élues par le congrès de l'U.N.F.A.

Après présentation aux congressistes des nouveaux élus, M. Boumaza prononça un discours de clôture où il soulignait tout particulièrement la

filiation du nouveau programme appelé Charte d'Alger par rapport au Programme de Tripoli. M. Ben Bella clôtura la réunion par une brève allocution où il s'écriait notamment : « L'Algérie a gagné » et où il affirmait que le but recherché était atteint : le congrès venait de « donner une base légitime à cette révolution ». A 3 heures 30, les portes de la salle de l'Afrique se refermaient après le départ des derniers congressistes.

Le Congrès n'était pas terminé pour autant, car un meeting était prévu à 16 heures 30 sur l'esplanade de l'Afrique (ex-Forum), afin que les dirigeants algériens pussent faire un premier bilan devant la foule. C'est en présence d'un immense concours de peuple que M. Abderrahmane Benhamida, membre suppléant du comité central, prononça un bref discours d'introduction. Puis M. Ben Bella prit la parole et la garda pendant plus d'une heure. Il commença par s'en prendre aux diffuseurs de fausses nouvelles qui avaient voulu voir dans ce congrès le tombeau de la révolution algérienne ou présentaient les émigrés algériens en Europe comme prêts à débarquer en Algérie pour renverser l'équipe au pouvoir. « Il n'y aura pas de Miami contre la révolution algérienne », proclama-t-il. Puis il exposa les principaux points abordés par le Congrès et termina par une sorte d'hymne à l'unité algérienne confirmée.

Il convient enfin de préciser qu'aucun opposant déclaré et confirmé ne participa à ce congrès, mais que par contre les représentants de tendances très diverses figuraient côte à côte au Comité central et même au Bureau politique. C'est ainsi que les ex-dissidents ou suspects Mohand ou el-Hadj et Saout el-Arab siégeaient au comité central à côté de 11 ministres et de tenants de la tendance marxiste. On notera toutefois que la tendance islamique, représentée autrefois au gouvernement par un homme comme M. Tawfiq el-Madani, s'amenuisait sérieusement; elle restait toutefois représentée par le colonel Boumedienne, ancien étudiant à l'Université d'El-Azhar.

Au bureau politique figuraient 8 ministres, le président de l'Assemblée, 4 militaires, dont les colonels Mohand ou el-Hadj et Chaabani, le président de l'Amicale des Algériens de France et 3 députés. Les institutions du Parti étaient maintenant définies et mises en place : sur ce point, le succès du Congrès n'était pas niable.

Plus tard, le 25 mai, le Comité central se réunit à nouveau pour procéder à la répartition des tâches à l'intérieur du Bureau politique : conformément aux statuts adoptés par le Congrès, le Comité central apparaissait ainsi comme la plus haute autorité du F.L.N., dans l'intervalle des sessions du Congrès. Les tâches furent ainsi partagés :

Parti et organisation des masses : MM. Ben Alla, Mahsas, Benmahdjoub;

Orientation : M. Zahouane;

Finances : M. Aït el-Hocine;

Affaires militaires : colonel Boumedienne;

Affaires extérieures : M. Bouteflika;

Affaires économiques : M. Boumaza;

Affaires sociales : MM. Nekkache, Mohand ou el-Hadj, Khatib;

Arabisation : M. Mohammedi;

Administration : M. Medeghri;
Affaires parlementaires : M. Mendjeli.

Le Comité central désigna en outre dans son sein les commissions suivantes : organisation, orientation, économie, affaires sociales, relations extérieures, affaires administratives, commissions parlementaire, militaire, juridique, idéologique, commissions des cadres, de l'arabisation, des finances.

L'organisation du parti, jusque là incertaine et contingente, était donc désormais bien dessinée et, de plus, mise en place. Ce parti, dont on disait encore dans l'été 1963 qu'il n'existait pas, avait peu à peu acquis de la force et du poids, sans compter la légitimité que le Congrès venait de donner à ses différentes structures. N'eût-il abouti qu'à ce résultat, le Congrès d'Alger aurait remporté un très grand succès. Mais il s'était efforcé d'apporter en outre une doctrine

Cette doctrine, on la trouve dans une brochure publiée par la Commission centrale d'orientation du F.L.N. (1). Elle comprend quatre parties :

1. — Pour une révolution socialiste (p. 9-49);
2. — Problèmes de la transition et tâches d'édification (p. 53-100);
3. — Les instruments de la réalisation (Le Parti et l'Etat) (p. 103-126);
4. — Le rapport du secrétaire général et les résolutions finales (p. 129-176).

Une fois encore, la révolution algérienne commence par se pencher sur son passé. Dans la *Plate-forme de la Soumman*, c'était une sorte de retour triomphant sur les événements antérieurs, puisque la révolution, après avoir longtemps couvé dans l'incertitude et la dispersion, venait enfin d'éclater aux yeux du monde et avait déjà remporté de considérables succès, ne fût-ce que celui de durer et de croître. Sans doute l'auto-critique n'était pas totalement absente, mais ne portait guère que sur des points de détail.

Dans le *Programme de Tripoli*, on pouvait lire aussi un long retour sur le passé, sur la guerre d'Algérie et sur la situation qui résultait des accords d'Evian. Les rédacteurs avaient vite pris conscience de la difficulté des problèmes qui se posaient et des insuffisances du F.L.N. qui, les yeux fixés sur l'indépendance, avait oublié tout le reste, notamment les moyens propres à assurer l'indépendance, et avait en outre secrété plusieurs dangereuses toxines comme le paternalisme, le formalisme et l'esprit petit bourgeois; les cadres étaient ainsi dangereusement décalés par rapport aux masses animées de l'esprit révolutionnaire et une fâcheuse confusion était née, du fait du G.P.R.A., entre le Parti et l'Etat.

Dans la *Charte d'Alger*, la réflexion rétrospective prend de l'ampleur, puisqu'elle remonte à l'Antiquité, au Moyen Age et à la période turque pour en venir à la conquête française, à la résistance armée qui s'y opposa et au mouvement national sous sa forme moderne. L'historien pourra trouver cette analyse trop schématique; il n'y décèlera rien qu'il ne connaisse et qui soit vraiment original, si ce n'est des appréciations peu favorables au Front populaire français et au M.T.L.D. algérien.

(1) *La Charte d'Alger, Ensemble des textes adoptés par le Premier Congrès du Parti Front de Libération Nationale (du 16 au 21 avril 1964)*, 176 p., Constantine, s.d. (1964).

Les réflexions relatives à la « guerre de libération nationale » présentent beaucoup plus d'intérêt : loin de magnifier à l'extrême leur passé militaire, les dirigeants du F.L.N., approuvés par le Congrès tout entier, en ont présenté une critique plus sévère que dans le *Programme de Tripoli*. Prenant du recul, mieux dégagés des servitudes psychologiques de la guerre révolutionnaire, ils préfèrent insister sur leurs erreurs, afin qu'elles servent de leçons. Ils reconnaissent sans ambage que « la question fondamentale de l'exploitation de la victoire et de l'organisation sociale de l'Algérie indépendante... n'a pas été clairement posée au départ, » que des infiltrations politiques se sont produites dans le F.L.N., ce qui fait allusion à certains ralliements spectaculaires de 1956, que la grève de huit jours lancée au début novembre 1956 a constitué une erreur, etc... Ils affirment enfin que la course au pouvoir de l'été de 1962 est imputable à un courant contre-révolutionnaire, ce qui ne semble pas évident, et terminent par une critique des accords d'Evian du point de vue algérien.

Armés des leçons du passé, les rédacteurs se tournent vers l'avenir en abordant le chapitre des *Fondements idéologiques de la révolution algérienne*. On s'attendait à un développement idéologique et l'on constate que le texte adopté comprend nombre d'analyses précises et concrètes d'où l'on peut, il va sans dire, tirer quelques principes. Un tel chapitre permet de bien comprendre certains aspects de la révolution algérienne, une révolution de paysans accrochés à la terre et à la réalité et peu enclins à se perdre dans l'abstraction. On doit cependant ajouter que certains de ces paysans ont acquis une formation marxiste et que l'on trouve parmi eux quelques intellectuels authentiques; d'où une curieuse alternance d'analyses de la réalité et de dogmatisme à forme abstraite.

Le chapitre débute par l'affirmation que l'Algérie appartient au monde arabo-islamique et que « la révolution algérienne se doit de redonner à l'Islam son vrai visage, visage de progrès. » Puis après quelques considérations sur les accords d'Evian et leurs conséquences, on en revient à l'analyse de la réalité algérienne. Les rédacteurs constatent que leur pays est formé de régions très inégalement développées : les zones montagneuses, qui cependant ont participé les premières et sans relâche à la guerre de libération, sont les moins favorisées. Autre constatation : sous le régime colonial, une partie au moins de la population a pris des habitudes de consommation sans rapport avec les possibilités très limitées du pays. L'inégalité n'est pas seulement géographique, elle est sociale : la bourgeoisie, bien qu'elle ne représente qu'un 1/40 de la population active, jouissait en 1962 d'une influence bien supérieure à cette proportion. Et depuis l'indépendance, une nouvelle bourgeoisie bureaucratique a pris naissance au sein de la structure administrative anachronique laissée en héritage par le pouvoir colonial.

Tout cela fait que la révolution algérienne est, et doit être, socialiste et doit porter un coup d'arrêt aux forces hostiles au socialisme. Elle doit au contraire favoriser tout ce qui va dans le sens du socialisme, comme le mouvement des comités d'autogestion : « L'autogestion exprime la volonté des classes laborieuses du pays d'émerger sur la scène politico-économique et de se constituer en force dirigeante. » Il est bien précisé néanmoins que, si

la révolution socialiste algérienne s'en prend à « la propriété privée et exploiteuse », elle respecte « la petite propriété privée non exploiteuse. »

Pour nourrir le socialisme et son action, l'Algérie doit se forger une culture nationale, à base de langue arabe et hostile au « cosmopolitique culturel »; cette culture sera de plus révolutionnaire, afin d'éviter toute culture de caste; elle sera scientifique enfin. Sur ce point, les principes du *Programme de Tripoli* sont intégralement repris; les mots même n'ont pas changé.

Dans le domaine de la politique internationale, la *Charte d'Alger* représente un durcissement par rapport au *Programme de Tripoli*. La nécessité de lutter contre l'impérialisme et pour la libération des pays considérés comme opprimés est proclamée avec plus de vigueur dans un texte plus ramassé. Les objectifs précis demeurent toutefois les mêmes: l'unité du Maghreb, du monde arabe et de l'Afrique, l'opposition au néo-colonialisme économique et la coexistence des différents systèmes économiques et sociaux.

La deuxième partie du document est consacrée aux « problèmes de la transition et tâches d'édification ». La *Charte d'Alger* s'éloigne alors sensiblement du *Programme de Tripoli*, non pas pour des raisons de principe, mais parce que près de deux ans d'expérience pratique et de responsabilité ont permis aux dirigeants de serrer la réalité algérienne de plus près.

Un premier chapitre pose quelques principes. La société algérienne, tournant le dos au capitalisme, est en marche vers le socialisme: « Le socialisme n'est pas seulement une certaine organisation de la production, c'est la récupération de la société par les individus qui la composent et leur libre épanouissement ».

Pas d'hésitation sur cette orientation, mais il faut se souvenir que le capitalisme étranger demeure présent en Algérie et que sa présence est lourde de menaces. Il faut aussi admettre qu'est indispensable une période de transition au cours de laquelle les Algériens bâtiront un Etat populaire. Pendant cette période de transition, une certaine aide étrangère est nécessaire, mais il importe de la réduire au minimum, tandis que l'on s'efforcera de faire entrer « dans le cycle de la production économique » tous ceux, fort nombreux en Algérie, qui consomment sans vraiment produire. Il sera enfin nécessaire de former au plus tôt et en nombre des cadres techniques, tout en prenant bien garde que « le privilège technique ne se transforme en privilège politique et que les cadres organisés en couche particulière n'envisagent la société selon un modèle technocratique ». La formule de l'autogestion, dans laquelle les techniciens sont sans cesse contrôlés par les travailleurs doit permettre d'éviter cet écueil et de créer une situation générale meilleure « que celle dont le pays a hérité ».

Après le chapitre des principes, celui des « tâches économiques de l'édification socialiste ». Elles sont placées sous le signe de trois impératifs: l'unification des divers secteurs économiques du pays, l'amélioration des possibilités de production et le choix des modes de financement. En effet l'Algérie de 1964 comprend encore des secteurs économiques très différents

les uns des autres : un socialiste et un capitaliste d'une part et, en ce qui concerne l'agriculture, un secteur autogéré, une minorité de propriétaires plus ou moins importants et une masse énorme de petits cultivateurs très pauvres. D'autre part, dans quelque secteur économique que ce soit, elle ne dispose pas d'assez d'hommes qualifiés pour obtenir le meilleur rendement possible. Enfin, elle doit tirer d'elle-même le plus tôt possible les investissements nécessaires, car « l'aide étrangère doit être considérée comme un palliatif, un simple appoint venant s'ajouter à l'effort national.

Les tâches à envisager sont alors indiquées dans l'ordre suivant qui peut être considéré dans une certaine mesure, comme un ordre d'urgence :

- la réforme agraire, à compléter par l'organisation d'un système coopératif qui devra peu à peu aboutir à une organisation socialiste;
- l'industrialisation qui créera des emplois nombreux, alimentera la consommation intérieure et offrira des débouchés à certains produits agricoles; on devra songer à une industrie lourde, mais assurée d'un marché suffisamment vaste, c'est-à-dire débordant les limites du pays;
- la nationalisation du commerce extérieur;
- l'absorption par le secteur socialiste de l'ensemble des établissements de crédit;
- le développement de l'infrastructure économique et la nationalisation des moyens de transport;
- le développement du tourisme et de l'artisanat;
- la nationalisation des ressources minérales et énergétiques;
- la planification de l'économie algérienne qui ne pourra intervenir qu'après qu'une information précise aura été réunie, que le surplus économique aura été mobilisé et centralisé, que l'indépendance de l'Algérie sera devenue réelle et qu'aura été instaurée une politique socialiste et d'intérêt général.

Une autre tâche essentielle consiste à satisfaire, dans la mesure du possible, les aspirations des masses. Ici encore, la *Charte* est beaucoup plus développée que le *Programme de Tripoli*, parce que les besoins se sont révélés au fur et à mesure que le temps passait. Outre les problèmes de l'élévation du niveau de vie, de la santé publique, de la lutte contre l'analphabétisme et l'enseignement, de l'habitat et de la femme, de nouvelles questions sont abordées : le reclassement des anciens combattants de la guerre de libération, la situation des veuves et orphelins de guerre, les problèmes de la jeunesse et de l'émigration algérienne en Europe. Avec beaucoup de sagesse, les rédacteurs de la *Charte* ont pensé qu'à propos de toutes ces questions, il importait avant tout de ne pas sacrifier l'avenir au présent; c'est donc dans l'optique du futur, voire d'un futur relativement lointain qu'elles ont été examinées, à l'exclusion de toute démagogie immédiate.

Enfin une annexe à cette seconde partie est consacrée à la situation économique et sociale de l'Algérie au lendemain de l'indépendance et aux problèmes nés de la guerre et de l'indépendance. La situation laissée en héritage par le régime précédent, y lit-on, présentait bien des aspects défavorables : le problème du sous-développement n'était pas résolu, puisque le secteur à faible rendement des petits agriculteurs demeurait tel quel,

l'industrialisation n'était pas bien poussée et le revenu national par habitant restait très bas; les techniques modernes étaient peu répandues et les cadres manquaient. L'économie algérienne, dans tous ses compartiments, était dominée par la France et les Français; c'était de plus une économie vulnérable, parce que liée à la France, pour ses échanges extérieurs, dans la proportion de 80 %.

De plus, rude et longue comme elle avait été, la guerre laissait de terribles séquelles : pertes de vies humaines (les chiffres cités sont incontrôlables), activités diminuées par des blessures, populations déracinées, destructions matérielles et, ajoute le document, un plan de Constantine conçu pour « créer les conditions objectives d'un système néo-colonialiste ». Après la guerre, le départ massif des Européens a entraîné des conséquences fâcheuses, au moins dans l'immédiat : la disparition d'une grande partie des cadres techniques du pays, la perturbation du marché intérieur, le trou causé dans les finances publiques par le départ d'une minorité qui payait 46,3 % des impôts perçus en Algérie, la fuite des capitaux et, en conséquence de tout cela, une grave récession économique. Conclusion : « Il faudra des années d'efforts soutenus pour résoudre tous les problèmes nés de la colonisation et de la guerre. »

La troisième partie, qui traite des « instruments de réalisations », autrement dit le Parti et l'État, est entièrement neuve par rapport au *Programme de Tripoli* et ajoute beaucoup à la Constitution algérienne de 1963 (1).

En « sanctionnant le choix du parti unique » (ce qui n'apparaît pas nettement dans le texte visé), le *Programme de Tripoli* a répondu aux aspirations des masses qui répugnaient au « multipartisme », luxe de société bourgeoise et non pas critère de démocratie, ni de liberté. Mais, si parti unique il y a, ce choix « doit se faire dans une clarté et une précision qui éliminent toute équivoque quant à ses objectifs, ses composantes sociales, et le principe de son fonctionnement ». Il s'agira donc d'un parti d'avant-garde qui fasse l'effort de s'adapter sans cesse aux circonstances, mais reste en contact constant avec les masses populaires, leur fasse confiance et s'incline sans réserve devant la loi de la majorité. C'est là, estime la Charte, une conception nouvelle de la démocratie, faite de démocratie directe et de « centralisation strictement contrôlée par la base ».

Dans son action, et pour être fidèle aux principes exposés ci-dessus, le Parti devra s'appuyer sur un certain nombre d'organisations de masse : syndicats, associations de paysans, mouvements de jeunes, union des femmes algériennes, associations d'anciens détenus, internés et combattants. Le peuple algérien en effet a besoin d'une organisation cohérente, d'un « parti qui soit perpétuellement attentif à ses besoins et à ses aspirations » et de militants « serviteurs des intérêts du peuple ».

On en vient alors au second volet du dyptique, l'État facteur d'unité, « reflet de la volonté populaire exprimée par les élections ». Néanmoins l'État peut aussi apparaître comme une bureaucratie en voie de construction, où essaient de se retrancher les contre-révolutionnaires. Que l'État ait besoin

(1) Sur ce point, voir L. Fougère, *La constitution algérienne*, in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1963, p. 9-21 et texte de la constitution, *ibid.*, p. 852-859.

de techniciens, cela va de soi, mais la technique doit toujours céder le pas à la politique, c'est-à-dire que les postes-clés de l'Etat doivent être l'apanage de militants éprouvés. Il résulte aussi de cette conception que le statut de la fonction publique devra être révisé de telle manière que le fonctionnaire soit « le serviteur des masses laborieuses ».

Etat et Parti resteront distincts, l'Etat n'étant en somme que l'instrument du Parti. « Mais, pour ne pas être absorbé par l'Etat, le parti doit s'en distinguer physiquement. » Les cadres du Parti devront se consacrer de préférence aux tâches du Parti et n'être que le moins possible au service de l'Etat. Toutefois, l'indispensable coordination sera assurée par le Chef du Parti et le Chef de l'Etat qui ne devront être qu'un seul et même homme. Quant au peuple, il exerce la souveraineté qui, en définitive, lui appartient, par ses représentants à l'Assemblée et par les collectivités locales.

La justice, qui occupait si peu de place dans la constitution algérienne (art. 60 à 62), a droit à un développement plus important. Il est précisé tout d'abord qu'elle doit être refondue, car les procédures en vigueur sont trop lourdes et compliquées. De plus « elle doit être un instrument de défense des intérêts de la Révolution... » L'élection des jurés, et même des juges, est envisagée. Enfin est proclamée la nécessité de juridictions spéciales, pour la défense de la Révolution. Quant à la sécurité de l'Etat, elle sera assurée au moyen « d'instruments spécialisés » sur lesquels on ne s'étend pas davantage.

L'armée qui est née de la lutte pour la libération du pays et ne « figure donc pas dans l'héritage du régime colonial est une des composantes de l'Etat ». Reconvertie à des tâches de paix, elle est appelée à jouer un rôle essentiel dans le processus révolutionnaire; son éducation politique est à la charge du Parti.

En annexe de ce chapitre, on trouve les statuts du Parti qui sont reproduits dans les documents publiés plus loin (1). Le chapitre I (art. 1 et 2) comporte une définition du F.L.N., « organisation d'avant-garde » qui a pour but « l'édification d'une société d'où sera bannie toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme. » Le chapitre II (art. 3 à 11) traite des membres du Parti : ils sont divisés en deux catégories, les militants qui, au départ, doivent avoir participé à la lutte pour l'indépendance et, s'ils jouissent des droits de participation à toutes les activités du Parti et d'expression, sont soumis à de nombreux devoirs, assortis de sanctions, dont celui de répudier toute autre affiliation politique, et les adhérents, ni électeurs, ni éligibles, qui sont groupés en cellules spéciales, pour une formation politique d'un an au moins, à l'issue de laquelle ils peuvent être admis comme militants.

Les structures du Parti sont définies au chapitre II (art. 12 à 24) : elles comprennent trois échelons, la cellule (de 20 à 50 membres en principe), la *kasma* (ou section) à l'échelle de la commune, et la fédération à l'échelle du département. Dans chacun de ces organismes, les discussions sont libres et des élections interviennent pour la désignation du comité directeur qui élit à son tour un responsable; l'armée est soumise à un régime spécial, sous le contrôle direct du Bureau politique.

(1) Documents, I, 5.

Le chapitre IV (art. 25 à 40) traite des instances supérieures du Parti, le Congrès, qui doit se réunir tous les deux ans et exprime la volonté du F.L.N., le Comité central et le Secrétaire général, qui sont élus par le Congrès. Le comité central, composé de 80 membres titulaires et 23 suppléants, se réunit au moins trois fois par an pour exécuter les décisions du Congrès. Dans l'intervalle de ses sessions, il laisse le soin des affaires à un Bureau politique (dont les statuts ne précisent pas le nombre des membres) qui est proposé au Comité central par le Secrétaire général; ce dernier coordonne et dirige l'activité du Bureau politique.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation du F.L.N. où sont mis en symbiose, avec l'espoir qu'ils feront bon ménage un centralisme pyramidal très vigoureux, une démocratie indiscutable, un congrès tout puissant mais intermittent et un Comité central qui en est l'émanation, enfin un exécutif du Parti dominé par le Secrétaire général, puisque c'est lui qui propose les membres du Bureau politique à l'approbation du Comité central. Institutions originales, sans le moindre doute, mais visant, comme leurs pareilles, quoique avec d'autres moyens, à établir et maintenir un certain équilibre entre les diverses forces qui peuvent s'exercer contradictoirement à l'intérieur du parti. Ceux qui les ont imaginées sont naturellement convaincus qu'elles rempliront parfaitement leur office. C'est probablement vrai pour un temps, mais on ne peut s'empêcher de penser que les circonstances risquent de porter atteinte à ce bel édifice. L'unanimité d'aujourd'hui n'est certainement pas éternelle, le Secrétaire général et son Bureau politique peuvent un jour entrer en conflit avec le Comité central et tout cela peut devenir si grave que la construction patiemment et ingénieusement édifiée ne tienne pas devant le déchaînement des passions. Tout dépendra des circonstances, des individus en présence et des réactions de l'opinion publique, car l'histoire a prouvé que jusqu'à présent aucune institution n'avait résisté aux hommes en colère.

La *Charte d'Alger* se termine par le rapport présenté par le Secrétaire général au cours de la première séance du Congrès, et par les résolutions adoptées en fin de Congrès. Ces deux textes figurent parmi les documents que nous publions dans ce volume (1).

Des résolutions, on peut dire qu'elles ne font qu'enterrer tout ce qui a été dit ou écrit précédemment, sans y rien apporter de nouveau : c'est une sorte de résumé, clair et dépouillé, une sorte d'aide-mémoire pour les dirigeants à venir aussi bien que pour les militants qui s'initient à la doctrine du Parti.

Quant au discours de M. Ben Bella, il indique par avance les sujets qui vont être traités et soumis à l'examen des congressistes. Il s'agit moins en effet d'un exposé du genre de ceux que l'on peut entendre dans un conseil d'administration ou même dans bien des congrès politiques, que d'une introduction, d'une ouverture symphonique, pourrait-on dire, où les différents thèmes sont proposés aux congressistes, avec toute l'ampleur que peut leur conférer le prestige et l'éloquence de l'orateur. Au reste M. Ben Bella ne s'est pas borné à examiner devant son auditoire le passé, le présent et l'avenir, mais a affirmé

(1) Documents, I, 5.

devant eux avec force quelques idées qui n'ont pas manqué d'impressionner les congressistes et surtout les masses algériennes.

Il s'est d'abord félicité de l'atmosphère où vit maintenant l'Algérie. « Le Congrès a lieu dans un contexte politique particulier, car il marque le succès et la justesse d'une orientation politique qu'aucune ombre au tableau ne peut masquer ou dissimuler. » Il a aussi tiré satisfaction d'un programme « dont nous pouvons légitimement être fiers et qui est déjà considéré en Afrique et dans le monde comme une contribution positive au développement de la pensée socialiste. » Foi et fierté socialiste, voilà l'un des thèmes sur lesquels insiste M. Ben Bella : « Ce qui mourra, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme. » Foi populiste aussi, car aux yeux du Président, et il n'a certainement pas tort, tout n'a été possible que grâce au peuple : « Pas de révolution par procuration. Tout par le peuple, tout pour le peuple. » Et continuant sur sa lancée, il s'est écrié : « Il n'y a pas d'historiques. Les seuls historiques sont ceux-là qui ont versé généreusement leur sang pour la libération... Les seuls historiques sont ceux-là qui aujourd'hui à la sueur de leur front et dans l'anonymat, travaillent patiemment à reconstruire le pays. Pour reprendre une expression que des hommes induits en erreur ont utilisée contre moi, je dirai : « Il n'y a qu'un seul héros, le peuple. Tant il est vrai que le plus grand des héros ne peut rien sans le peuple. » Il faut donc que soit instaurée en Algérie « une démocratie authentiquement populaire. »

Tout cela ne sera possible que si le peuple fait obstacle aux forces contre-révolutionnaires qui agissent en Algérie, F.F.S., P.R.S. et autres, ainsi que « le libéralisme abstrait véhiculé par les couches moyennes et certains intellectuels. » Voilà pourquoi il faut organiser l'Etat et le Parti et, par delà, les masses algériennes, hommes et femmes, car « notre Parti ne doit pas accepter que la société algérienne soit amputée de moitié. » Pour cela aussi, il importe d'établir un bon équilibre entre l'Etat et le Parti, celui-ci contrôlant celui-là, mais en se gardant d'intervenir sans cesse dans la vie de l'administration.

La conclusion résume assez bien le ton général du discours : « Que ce congrès soit donc, avec l'assurance que permet la situation, avec le courage et le sérieux qu'elle exige, le signal de quelque chose de digne et de grand, la brise annonciatrice d'un de ces printemps dont le peuple algérien a le secret : que cela soit un nouveau Premier Novembre : celui du SOCIALISME. »

Voilà donc la doctrine du F.L.N. mise au point bien mieux qu'elle ne l'avait été jusqu'à présent. Jamais jusqu'alors un travail idéologique aussi complet et aussi poussé n'avait été accompli; jamais non plus il n'avait traduit aussi bien les aspirations du peuple algérien, puisque le C.N.R.A. de Tripoli ne pouvait pas prétendre à la représentativité dont pouvait se targuer le Congrès d'Alger : là, toutes les structures du F.L.N., toutes les organisations parallèles et mêmes les anciens membres du G.P.R.A., du C.N.R.A. et des wilaya, voire des militants comme Mohand Ou el-Hadj qui avaient un temps fait acte d'opposition ouverte et armée, avaient participé aux travaux du Congrès et pu y prendre la parole. Seuls les opposants irréductibles, comme Aït Ahmed, Boudiaf, Khider et Ferhat Abbas, étaient absents, soit qu'ils fussent incarcérés, soit qu'ils vécussent en exil, soit qu'ils parcourussent les

montagnes des armes dans les mains, prêts à tirer sur les représentants du gouvernement. On ne saurait donc encore parler d'unité totale — mais peut-elle être atteinte où que ce soit ? —, mais d'une très large unité, à laquelle applaudissait le peuple algérien et qu'il était reconnaissant à ses dirigeants d'avoir obtenue.

Car le Congrès n'était pas seulement un succès en soi, il constituait une nouvelle victoire pour les dirigeants algériens. Certes M. Ben Bella et ses amis avaient déjà recueilli à plusieurs reprises une large approbation populaire, lorsque les institutions provisoires de la République algérienne avaient été mises en place en septembre 1962 (1), puis, un an après, lorsque des institutions définitives les avaient remplacées (2). Mais le Congrès leur apportait quelque chose de plus, l'adhésion de l'élite du parti, des gens parmi lesquels, il y avait peu, avaient surgi des opposants décidés, certains irréductibles. A leur tour, ils venaient de plébisciter le Secrétaire général du Parti, et de quelle façon, puisque l'ovation qui avait salué l'élection d'Ahmed Ben Bella avait franchi les murs et les portes fermées. Le régime et les hommes qui le menaient sortaient plus forts que cette confrontation : désormais ceux qui se proclamaient leurs ennemis étaient aussi les ennemis du F.L.N.

On pourrait résumer la doctrine en deux mots : socialisme et révolution. Révolution, parce que le Congrès, fidèle interprète de la population selon toute vraisemblance, manifestait clairement son intention d'achever la destruction de l'ancienne société algérienne, non pas seulement celle du régime colonial, mais aussi celle des féodaux campagnards et des bourgeois citadins d'antan. C'est une société prolétarienne qui veut s'organiser désormais en Algérie. Et ici l'histoire oblige, dût-elle en cela déplaire aux dirigeants algériens, à rappeler que l'Etoile nord-africaine et Messali Hadj (dont le nom, dit-on, a disparu de l'un des rapports alors qu'il y figurait d'abord) ont été les premiers à imaginer de la sorte la future société algérienne.

Prolétarienne dans sa composition, cette société se doit d'être socialiste dans son organisation. Mais elle n'envisage pas de l'être à la manière des Soviétiques ou des Chinois, car le socialisme, tel qu'il a été esquissé plutôt que défini dans la *Charte d'Alger*, n'est pas « scientifique », mais musulman et adapté aux réalités algériennes. On est frappé en effet par le fait que cette Charte, si abstraite dans certaines de ses expressions, porte dans l'ensemble la marque du réalisme et du bon sens. Plutôt que d'essayer de couler la société algérienne dans un moule préparé à l'avance, les inspireurs du Congrès se sont efforcés de former peu à peu les cadres dans lesquels elle s'insérera. On y perd sans le moindre doute en rigueur idéologique, mais on y gagnera probablement en évitant bien des heurts et des malaises. Peu doués peut-être pour les grands schémas abstraits, les Algériens connaissent l'art de tirer parti des circonstances, de certaines de leurs propres traditions, de leurs qualités et de leurs défauts mêmes pour tenter de mettre sur pied une société vivable, à la longue tout au moins.

Reste l'épineuse question de l'organisation politique. Dans ce domaine

(1) Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1962, p. 294.

(2) Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1963, p. 241.

comme dans les autres, les Algériens ont voulu faire du neuf en échafaudant leur système qui a certains traits d'un régime de parti unique tout puissant et certains autres d'un régime présidentiel. On a dit plus haut que cette organisation n'inspirait pas plus confiance que n'importe quelle autre, et l'on doit ajouter que le régime colonial avait habitué les Algériens, au moins en théorie — mais la théorie n'est pas sans valeur —, à une conception bien différente de celle-là. Il n'est pas sûr que certaines nostalgies aient complètement disparu ou soient près de s'estomper, même chez des militants éprouvés : je ne parle évidemment pas des contre-révolutionnaires.

Enfin, l'on ne peut se défendre de quelque inquiétude devant l'optimisme — raisonné certes — qui a caractérisé le Congrès du F.L.N. On dira que l'optimisme est de règle en l'occurrence, et c'est vrai; on dira aussi que, comme tous les révolutionnaires, les Algériens sont certains de réussir, que leurs dirigeants ont déjà surmonté bien des obstacles et peuvent se montrer justement fiers à beaucoup d'égards de ce qui a été fait et donc confiants en l'avenir. Néanmoins en présence du nombre et de l'ampleur des problèmes qui restent à résoudre, on ne peut échapper à l'appréhension. Ce peuple aura-t-il la patience d'attendre que s'établisse à la longue le nouvel équilibre dont il rêve et auquel il aspire ?

R. LE TOURNEAU.